



15.8.2024

Présentation de l'action de Trottautrement

L'association a été créée en 2005 à l'initiative de parents d'enfants handicapés.

Extrait des statuts : « article 2. Objet - Cette association a pour objet de favoriser l'intégration de personnes en situation de handicap ou en difficulté sociale dans le milieu équestre en proposant des activités propices à leur épanouissement : thérapie avec le cheval et loisirs sportifs.

La démarche est globale et s'adresse aux personnes, familles, institutions, entreprises, centres équestres etc. qui souhaitent pratiquer ou faire pratiquer ces activités.

L'action de l'association vise à la promotion de la pratique de l'équitation adaptée et de la thérapie avec le cheval pour ces personnes dans le milieu équestre.

Elle propose à ses adhérents différentes manifestations visant à tisser du lien social. »

Lien social que nous nous efforçons de maintenir par diverses manifestations conviviales tout au long de l'année ... tant il est vrai que les familles éprouvent très souvent des difficultés dans ce domaine. Les personnes accueillies (enfants, adolescents ou adultes) ont des handicaps variés.

Notre mode de fonctionnement complètement atypique caractérise pleinement le rôle social de l'association tournée exclusivement vers le service à la personne handicapée.

Mission : Mise en œuvre de séances d'équitation adaptée ou de thérapie avec le cheval.

Centres équestres partenaires à : Bry-sur-Marne (94), Marolles-en-Brie (94), Neuilly-sur-Marne (93), Vaires-Torcy (77), Lésigny (77), Brie-Comte-Robert (77), Mareuil-lès-Meaux (77).

Actuellement, plus de 80 familles sont inscrites en liste d'attente car nous ne sommes pas en mesure de les accueillir.

La mise en œuvre de séances d'équitation au bénéfice de personnes avec handicap réclame des compétences spécifiques qu'il est souvent difficile de trouver au sein des centres équestres. La plupart des personnes ou familles qui nous sollicitent n'ont pas d'autre alternative. Elles se sont heurtées soit à des difficultés soit à des refus. Les séances sont le plus souvent individuelles.

L'esprit et les valeurs de l'association se traduisent dans la pratique par les points suivants :

- Les séances ont lieu quel que soit le nombre de cavaliers.
- Certains ne viennent que tous les quinze jours.
- D'autres s'absentent pour un week-end en famille ou partent en week-end avec une association.

Ces variations sont supportées par l'association.

Par ailleurs, le choix d'implanter nos activités dans différents centres équestres est avant tout un choix tourné vers l'inclusion des personnes avec handicap. Nous signons avec les centres équestres partenaires une convention pour la mise à disposition des locaux et la location des équidés et fournissons le matériel nécessaire pour que nos intervenantes puissent travailler dans des conditions optimales de sécurité et adaptées aux difficultés de nos cavaliers (matériel spécifique).

Association Trottautrement – Loi 1901, reconnue d'intérêt général.

10, rue des Sources 94360 Bry-sur-Marne

Tél. : 06 80 22 26 70

Courriel : trottautrement@gmail.com

Site : <https://www.trottautrement.org/>



La presque totalité des membres du Conseil d'Administration sont Père ou Mère d'enfant porteur de handicap & peuvent apprécier des situations parfois délicates. Rappelons que tous sont bénévoles.

Pas de nombre minimum de séances imposées. Seules les séances effectivement réalisées sont facturées. C'est en quelque sorte un service à la carte. Une seule contrainte : prévenir 48 heures à l'avance lorsqu'on ne vient pas à une séance sauf cas de force majeure. Et encore il s'agit là d'un affichage de principe mais en fait la règle n'est pas souvent appliquée.

Nos 6 salariées sont employées en CDI temps partiel et rétribuées par chèque emploi associatif (CEA). En tant que de besoin des bénévoles ou des stagiaires sont impliqués dans les séances.

Notre association a une vocation régionale : ses adhérents viennent de la région parisienne y compris Paris intra-muros. L'action de l'association est largement reconnue. Le bouche à oreille fonctionne et les centres équestres n'hésitent pas à nous adresser un public qu'ils ont du mal à accueillir.

Notre [projet de structure](#) dédiée est maintenant réalisé (photo ci-dessous) et sera opérationnel début septembre 2024. Ce manège implanté au sein du centre équestre municipal de Saint-Maur-des-Fossés (géré par l'UCPA) est situé à Marolles-en-Brie. Il est destiné à accueillir en priorité les personnes en situation de handicap. Au fil du temps, nous allons pouvoir installer des séances supplémentaires et accueillir davantage d'adhérents ... le recrutement de nouveaux professionnels est lancé.



Association Trottautrement – Loi 1901, reconnue d'intérêt général.

10, rue des Sources 94360 Bry-sur-Marne

Tél. : 06 80 22 26 70

Courriel : trottautrement@gmail.com

Site : <https://www.trottautrement.org/>